

Économie : ces retraités bien obligés de travailler

Autor(en): **Tschumi, Marie**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Générations**

Band (Jahr): - **(2017)**

Heft 91

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-830367>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

droit & argent

ÉCONOMIE

Ces retraités bien obligés de travailler

SUCCESSION

Son fonctionnement par le détail.

54

PRO SENECTUTE

Explications sur la nouvelle technologie téléphonique.

56

DÉCÈS

Quel notaire pour une succession intercantonale?

61

MULTIMÉDIA

Tout le monde adore les émojis dans les sms.

62

Si certains poursuivent une activité lucrative après la retraite par passion ou par plaisir, d'autres le font par nécessité. Témoignages.



Le travail des anciens n'est pas nouveau, comme le prouve cette illustration de casseurs de pierres, en Angleterre.

La retraite? Pas pour moi! A la veille des votations sur la réforme «Prévoyance vieillesse 2020» qui prévoit, entre autres, de faire travailler les femmes jusqu'à

65 ans, la question de l'âge du départ à la retraite est sur toutes les lèvres.

Aujourd'hui déjà, pour beaucoup de seniors en Suisse, arrêter le travail à 65 ans, respectivement à 64, est

inimaginable. Un tiers d'entre eux poursuivent d'ailleurs une activité professionnelle, passé cet âge. Mais quelles sont finalement leurs motivations? Pourquoi continuer >>>



« Pour l'instant, il me faut de l'argent »

Plâtrier depuis 45 ans, Jean Nigra, aujourd'hui âgé de 66 ans n'est pas sur le point de lever le pied. De 7 heures du matin à 14 heures, du lundi au vendredi, cet habitant de Choëx (VS) se rend sur les chantiers. Indépendant, il a cotisé au 2^e pilier mais l'a retiré d'un coup et ne touche actuellement plus que l'AVS. « Peut-être que j'arriverais à vivre uniquement avec mon AVS, mais je n'ai jamais fait le calcul. Je n'ai jamais essayé de vivre sans travailler. »

« Plâtrier, ce n'est pas un passe-temps »

Aujourd'hui, son revenu de plâtrier lui permet surtout de garder le même niveau de vie qu'avant la retraite. « Je suis comme j'ai toujours été, j'ai de l'argent à disposition, je ne suis jamais embêté. Avec la vie que je mène, j'ai deux bus, une voiture, il faudrait que je fasse des calculs si j'arrêtais de travailler. Je devrais

JEAN NIGRA
66 ANS, PLÂTRIER
CHOËX (VS)

sans doute rendre tout ça, mais, aujourd'hui, je ne veux pas m'en passer. Donc, pour l'instant, il me faut de l'argent. »

Pour ce passionné, le travail est aussi une façon de garder un équilibre : « Je n'ai pas envie de rester toute la journée à ne rien faire. En plus, je n'arrêtera pas de dépenser. Et je n'aime pas les voyages. D'ailleurs, là aussi, il faut de l'argent. Avec l'AVS, on prend juste le train pour aller à Lausanne ! Et, de toute façon, je veux travailler. Plâtrier, ce n'est pas un passe-temps, mais c'est un métier que j'aime. Cette fatigue que j'accumule la journée est bénéfique. »

Pour le moment donc, pas question de renoncer. Du moins tant qu'il y a la santé : « Peut-être que, à 100 ans, je serai encore sur les chantiers. On verra bien ! Je ne pense pas à la vieillesse. Le jour où j'arrête de travailler, c'est que je suis malade. Et, à partir de là, je n'aurai presque plus rien à dépenser. »

de travailler, alors qu'il serait enfin possible de prendre du bon temps? Si certains le font avant tout par passion, d'autres, en revanche, en ont réellement besoin, surtout pour des questions d'argent. Soit pour garder le même train de vie, à l'image de Jean Nigra (*lire témoignage*), soit parce qu'ils n'arriveraient pas à joindre les deux bouts sans cet apport financier supplémentaire. Une situation qui touche bien souvent les personnes dont l'AVS suffit tout juste à couvrir les besoins vitaux, comme le loyer et les assurances, et qui ne touchent ni prestations complémentaires ni 2^e pilier. Marianne peut en témoigner (*lire ci-contre*).

CHOIX OU CONTRAINTE ?

Globalement donc, il convient de distinguer ceux qui le font par choix des autres qui en ont besoin. A ce propos, selon une étude parue en 2014 portant sur les réponses de quelque 2800 seniors suisses âgés de 65 ans et plus qui continuent de travailler après la retraite, on note que, parmi les personnes contraintes à poursuivre une activité, se trouvent très fréquemment les personnes veuves et/ou divorcées. Tout comme d'ailleurs les indépendants et les agriculteurs, puisque la plupart n'ont pas cotisé au 2^e pilier.

A l'inverse, la moitié des retraités interrogés disent ne pas y être contraints. Parmi eux, beaucoup de personnes hautement qualifiées affirment le faire volontairement. Marion Repetti, auteure de la thèse «Du retraité méritant au senior actif — Genèse et transformations de la figure sociale de la vieillesse en Suisse» explique cette tendance: «Les personnes qui poursuivent une activité professionnelle sont plutôt des gens qui en ont la possibilité, notamment en termes de réseau et de compétences reconnues. Et donc qui ont généralement bénéficié d'une position favorable sur le marché de l'emploi. Du coup, elles ne sont pas dans une situation de contrainte pure.»

DONNER UN COUP DE MAIN

Les autres qui en seraient a priori astreints n'ont, quant à eux, pas ces

« Je dois travailler pour pouvoir manger »

MARIANNE*
66 ANS, VENDEUSE

« J'ai envie d'arrêter, je suis à bout, mais je ne sais pas si je peux m'en sortir. Ce n'est pas facile d'être retraitée et de continuer à devoir travailler. On nous répète sans cesse qu'on nous fait une faveur. Je dois dire "amen" à tout à cause de mon âge. Je sais que je ne suis pas irremplaçable, et c'est d'autant plus difficile à accepter. Surtout que je donne toujours mon maximum.»

Ne pas rester seule

Marianne, 66 ans, vendeuse, travaille tous les jours à 100 %. Sans 2^e pilier, qu'elle a utilisé pour payer les impôts et certaines dettes, elle ne touche que 1700 fr. de l'AVS. De quoi payer le loyer, les assurances, les charges et le téléphone. « Si je continue de travailler ce n'est pas seulement par amour pour mon métier. Ma première motivation est financière. Avant la retraite, j'avais une rente de veuve, mais, depuis, je ne peux compter que sur ma maigre AVS. Je dois travailler pour pouvoir manger. Mais aussi pour m'acheter des vêtements et payer ma petite voiture. Je n'exagère pas, je ne vais pas en vacances chaque année ni régulièrement au restaurant. Et je ne peux pas demander de l'aide. Je n'y arrive pas, je n'ai jamais su et je ne sais pas vers qui me tourner.»

Pour Marianne, son travail lui offre donc avant tout un apport financier dont elle ne pourrait se passer. Mais c'est aussi, pour elle, une façon de ne pas rester seule: « Je peux ainsi garder des contacts avec du monde. Mes amis sont plus jeunes que moi et sont encore actifs professionnellement. Si j'arrêtais de travailler, je perdrais tout contact social, je serais seule à la maison. J'appréhende beaucoup ce moment.»

*Prénom d'emprunt.

ressources à disposition. Certains risquent dès lors d'exercer des petits boulots ou de donner des coups de main contre une rétribution non déclarée. Car, à moins d'être indépendant, il faut réussir à convaincre son employeur de prolonger le contrat ou trouver un nouveau travail, à de bonnes conditions. Ce qui n'est pas gagné d'avance. Par ailleurs, pour pouvoir rester actif, il faut être en bonne santé, autant physiquement que psychologiquement. Or, quand toute sa vie on a exercé un métier particulièrement éprouvant, cela ne va pas forcément de soi. Pour répondre aux seniors qui auraient besoin de se

faire quelques sous, des plateformes fleurissent sur la toile, comme le nouveau site Gozen, qui propose aux retraités romands de rendre des petits services contre rémunération. Pour son directeur Patrick Alder, aujourd'hui, ceux qui restent actifs professionnellement le font encore principalement pour garder un lien social. Mais, selon lui, cette tendance tend petit à petit à évoluer: « Dans les années à venir, toujours plus de retraités dont la rente ne suffit pas risquent malheureusement d'être obligés de continuer de travailler.»

MARIE TSCHUMI